

Appellation
Opérateur(trice) mobile

No d'emploi
ME0149

Nature du travail

- **Conçoit et exécute les manœuvres sur les lignes, appareils et équipements dans divers postes et centrales. Décèle les anomalies et se conforme dans son travail aux codes d'exploitation des travaux et de sécurité ainsi qu'aux règles techniques et administratives.**

Tâches types

1. **Surveille les instruments et annonceurs pour déceler les irrégularités de fonctionnement des appareils et équipements des postes et centrales lorsqu'il s'y trouve et rapporte les anomalies à l'opérateur CER, apporte les corrections nécessaires ou attend les instructions de l'opérateur CER. Fait des interventions mineures sur oscillo, ECE, automate et sécheur d'air. Remplace des voyants lumineux dans les panneaux de contrôle et d'instrumentation.**
2. **Définit la zone protégée qui correspond à la demande et aux besoins du responsable des travaux.**
3. **À l'occasion, conçoit les manœuvres, élabore le plan de manœuvres et exécute les manœuvres dans les postes éloignés.**
4. **Sur demande, conçoit, élabore le plan de manœuvres et exécute les manœuvres sur disjoncteur et le sectionneur d'artères dans le but de rétablir le service à l'abonné affecté par une panne.**
5. **Actionne certains interrupteurs et commutateurs des équipements de commande et de protection et sur demande, les dispositifs de blocage du réenclencheur et de mise au neutre du régulateur.**
6. **Conçoit et élabore le plan de manoeuvre, exécute ou dirige, s'il y a lieu, les autres manoeuvres dans les postes ou centrales du réseau de production et transport.**
7. **Enregistre toutes les manœuvres et identifie les limites de la zone protégée dans le journal d'exploitation du poste ou de la centrale et sur la formule d'autorisation de travail; sur demande de l'opérateur CER, explique aux responsables des travaux la porte de la zone protégée.**
8. **Lors d'incidents ou de pannes, se déplace à la demande de l'opérateur CER, lui apporte les conditions, suit ses instructions ou applique les instructions d'urgence. Fait des analyses sommaires et complète des rapports de défaut suite à un événement.**
9. **Dirige le travail d'autres employés articipe à la formation d'opérateurs.**
10. **Fait des relevés des instruments de mesure. Compile et inscrit des relevés de mesure dans différents systèmes informatiques.**
11. **Effectue les inspections routinières et hebdomadaires, note les anomalies, apporte les correctifs appropriés et en informe les concernés selon les encadrements en vigueur. Remplace les fusibles, change les ampoules, vérifie les niveaux d'huile et en ajoute, si nécessaire.**
12. **Peut être appelé à effectuer les manœuvres de régulation hydraulique sur les barrages. Exécute les manœuvres sur les vannes, les grues portiques et les poutrelles (centrales et les barrages auxiliaires), lorsque techniquement possible.**
13. **Participe à la cueillette de renseignements nécessaires à la tenue à jour des dossiers d'exploitation (voyants de relais, lectures mensuelles, graphiques, cassettes, etc.). Participe aux modifications de schémas fonctionnels. Annote les schémas ainsi que les méthodes et les procédures de travail.**
14. **Participe aux consultations lors de la conception et participe au processus de mise en service des équipements dans les installations.**
15. **Participe à la préparation, la planification et la coordination des retraits (planification annuelle, mensuelle et hebdomadaire).**
16. **Exécute les essais fonctionnels sur les sectionneurs et fait les demandes de retrait selon les besoins.**
17. **Participe aux consultations lors de développement de systèmes informatiques d'entreprise les concernant, les utilise et s'adapte à leur évolution.**

Appellation Opérateur(trice) mobile	No d'emploi ME0149
---	------------------------------

18. Réalise des actions mineures de maintenance sur des équipements ou systèmes ne requérant pas de régime de travail (ex : ajouter de l'huile ou de l'eau aux systèmes ou équipements tels que refroidissement, air, oléo, compresseurs, batteries; nettoyage des grilles).
19. Pour Production et avec entente locale seulement, émet des régimes de travail.
20. Recueille des échantillonnages d'huile sur transformateurs et inductances lorsque physiquement possible (un seul intervenant et sans outil) et ce, dans le respect du code de sécurité des travaux et des règles de SIMDUT.
21. Peut accomplir les tâches d'emplois inférieurs, lorsque requis.
22. Conduit un véhicule.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches reliées à l'emploi.

FACTEURS	Scolarité et formation préparatoire	Expérience et apprentissage	Habiletés manuelles et coordination	Autonomie et jugement	Communications	Impact des actions et décisions	Complexité et résolution problèmes	Effort mental	Effort physique	Conditions de travail	Santé et sécurité		
DEGRÉ	4	3	2	4	3	3	4	4	2	3	3	TOTAL	CLASSE
POINTAGE	40	30	14	48	21	30	48	36	18	24	18	327	13

Appellation Opérateur(trice) mobile	No d'emploi ME0149
---	------------------------------

Exigences d'emploi

Avoir complété le Programme des nouveaux exploitants (PNE) ou détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en Électromécanique de systèmes automatisés ou en Électricité d'entretien et réussir les tests de qualification ainsi que le Programme des nouveaux exploitants ou détenir un certificat d'études collégiales (CEC) dans l'une des 8 disciplines suivantes : Électrotechnique générale, Instrumentation et contrôle, Électronique, Électronique industrielle, Planification des installations électriques, Technologie physique générale, Automatique et robotique, Mesure et instrumentation physique ou une autre formation reconnue comme équivalente par une institution d'enseignement du réseau du ministère québécois de l'Éducation et réussir les tests de qualification ainsi que le Programme des nouveaux exploitants ou détenir un diplôme d'études secondaires (DES) et avoir réussi les cours de mathématique et de physique de niveau secondaire IV et réussir les tests de qualification, la formation sur mesure et le Programme des nouveaux exploitants.

Être en mesure d'exploiter des installations à l'aide de tableaux de commande et/ou d'écrans à multiples couleurs munis de claviers.

Être en mesure de travailler sur les quarts de rotation.

Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.

Posséder des aptitudes à communiquer verbalement et par écrit.

Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être en mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.

Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.

N.B. : Les exigences normalisées de l'emploi sont celles en vigueur à ce moment-ci, mais la direction se réserve le privilège d'y apporter toutes modifications que les circonstances dicteront, le tout dans le respect du processus de normalisation des exigences d'emploi convenu avec le syndicat.

Émis par la direction – Relations du travail et rémunération globale

François Bédard, Chef rémunération et avantages sociaux		Date officielle AAAA-MM-JJ 2016-02-01
---	--	--